

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18047839

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE **06 MARS 2018**

Le Greffier

N° d'entreprise : 0470311824

Dénomination

(en entier) : **PV DISTRIBUTION 2000**

Forme juridique : SPRL

Siège : avenue de Philippevielle 151/27 à 6010 Couillet

Objet de l'acte : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DE LA DENOMINATION SOCIALE

Il résulte d'un procès verbal dressé par Maître Bernard GROSFILS en date du 02 mars 2018, en cours d'enregistrement, que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des porteurs de parts sociales de la société Privée à responsabilité Limitée "PV DISTRIBUTION 2000", qui a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL en remplaçant le texte de l'article 4 des statuts sociaux, par le texte suivant :

«La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers, toutes activités de distribution d'imprimés publicitaires, du contrôle de distributions à caractère publicitaire ou non tel que tracts, flyers, prospectus, catalogues, bulletins d'informations communales et tous autres dépliants destinés à la distribution toutes boîtes ou adressées, toutes activités de production et d'édition dans les secteurs artistique, didactique, informatique et publicitaire; toutes activités commerciales et promotionnelles y relatives, ainsi que la fourniture de biens et la prestation de services en rapport direct ou indirect avec les dites activités, tels que l'organisation d'une régie publicitaire, d'une agence de publicité, l'impression de livres, journaux brochures, etc., le graphisme et le lettrage sous toutes ses formes.

Et de manière générale, toutes activités en rapport avec la publicité écrite, audio-visuelle et par Internet.

L'activité de conseil pour les affaires et le management en général et dans le domaine administratif, financier, commercial, technique, organisationnel ou de la communication en général.

Toute activité qui couvre le secteur du conseil, de l'étude, d'implémentation, de l'assistance, de services et de l'expertise aux personnes physiques et morales en matière de gestion commerciale, de marketing, de l'audio-visuel, de la publicité, de l'affichage, de production, de distribution commerciale, de logistique, de contrôle des coûts, d'organisation, de formation, de gestion administrative et financière, de systèmes d'information, etc. et la gestion de personnel et la mise à disposition de personnel qualifié dans ces matières.

Et plus généralement de la gestion en général et de l'exercice de toutes activités de services et de management au sens le plus large de ces termes à toutes personnes physiques ou morales quelconques; exécuter tous mandats sous forme d'études, d'organisation, d'expertises, d'actes et de conseils techniques ou autres, dans tout domaine rentrant dans l'objet social.

La société a également pour objet :

Les prestations de services sous forme d'études, d'organisation, de conseils, d'expertises d'actes techniques de fourniture de travaux d'étude de marché et d'organisation, de conseils et d'avis ainsi que l'organisation de formations internes et externes ainsi que de séminaires.

L'exécution de tous mandats d'administrateur gérant ou liquidateur et en général tous mandats et fonctions dans les sociétés entreprises ou associations.

Pour son propre compte les activités de constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier et/ou mobilier, et la location financement de biens meubles et/ou immeubles au tiers, notamment l'achat, la vente, l'échange, la construction, la transformation, l'amélioration, l'équipement, l'aménagement, l'embellissement, l'entretien, la location, le lotissement, la prospection et l'exploitation de biens meubles et/ou immeubles ainsi que toutes opérations qui directement ou indirectement sont en relation avec cet objet.

L'activité se rapportant au développement des personnes, des équipes et des organisations de moyen.

Les activités de coaching, d'accompagnement individuel ou collectif, de soutien et d'intervention auprès des personnes, des équipes, et des organisations, de formations interpersonnelles et socio-professionnelles et de séminaires.

La société peut accomplir, en Belgique ou à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

indirectement, totalement ou partiellement à son objet, ou qui sont de nature à favoriser la réalisation et le développement de son entreprise.

La société peut, par voie d'apports en espèces ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, prendre des participations dans d'autres entreprises ou sociétés existantes ou à créer, que ce soit en Belgique ou à l'étranger.

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est identique, analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés.

La société ne peut effectuer d'opérations mobilières que pour son propre compte.

DEUXIEME RESOLUTION

MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en « CODIF MEDIA », en abrégé « C.D.M. ».

En conséquence, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article un des statuts comme suit :

« Il est constitué une société privée à responsabilité limitée sous la dénomination de « CODIF MEDIA » en abrégé « C.D.M. »

POUVOIRS

L'associé unique confère tous pouvoirs à Madame Dominique ELOI, Licenciée en Droit, domiciliée à Wavre pour procéder à la coordination des statuts.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été successivement et séparément adoptées à l'unanimité des voix

. Pour extrait analytique conforme.

(Signé) Bernard GROSFILS, Notaire

Déposé en même temps

* expédition de l'acte du 02 MARS 2018

* Coordination des statuts